



Héron pourpré

« LAC DE MIÉLAN »

Site non prioritaire

Généralités

Communes concernées : Miélan, Sainte-Dode

Superficie : 223,3 hectares

Milieus dominants : boisements, prairies/pelouses, milieux aquatiques courants et stagnants

Statuts de protection et inventaires :
ZNIEFF I « Lac de Miélan »



Description

Le site comprend le lac de Miélan et ses milieux connexes (berges, boisements marécageux), ainsi que les boisements de coteau sur sa rive droite.

Le lac est une retenue artificielle créée à la fin des années 1960 pour l'irrigation agricole. Il constitue aujourd'hui une zone de stationnement privilégié pour les oiseaux d'eau en migration et en hivernage, mais aussi une zone de reproduction pour les ardéidés. Une importante héronnière multi-espèces (Héron cendré, Bihoreau gris, Héron garde-bœufs) se trouve à la queue du lac. Le Héron pourpré, nicheur rare au niveau régional, s'y est installé.

Les boisements surplombant le plan d'eau sont également favorables à la nidification de rapaces forestiers, dont l'Autour des palmes.

Au niveau floristique, la Limoselle aquatique, espèce peu présente dans le sud de la France, est connue en amont du lac.

Contexte socio-économique

Statut de propriété : mixte (Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne et propriétaires privés)

Gestionnaires : CACG et privés

Usages : agriculture, sylviculture, tourisme et loisirs, prélèvements en eau, pêche, navigation

Aménagements présents : base de loisir, sentier, parking

Intérêts écologiques et paysagers

Faune remarquable :

Halte migratoire et site d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau : anatidés, limicoles, échassiers, *etc.*
Héronnière multi-espèces : Héron pourpré, Héron cendré, Héron garde-bœufs, Bihoreau gris
Rapaces forestiers nicheurs : Autour des palombes, Milan noir

Flore remarquable :

Limoselle aquatique, Berle dressée, Renouée douce

Habitats remarquables :

Communautés naines à Jongs des crapauds ; Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes ; Groupements à Bident trifoliolé. Vieille Forêt.

Éléments paysagers ou culturels remarquables :

Grand plan d'eau

Limoselle aquatique



Menaces

Dégradation de la qualité des eaux, pollutions diffuses, eutrophisation
Gestion hydraulique
Pratiques agricoles
Pratiques sylvicoles
Entretien des ripisylves (destruction de la héronnière)
Fermeture et boisement des berges
Fréquentation (dérangement et piétinement, aménagements de loisir)

Mesures de gestion

Mesures déjà en place :

Mise en place d'une gouvernance par la CACG. Diagnostic écologique (ADASEA32). Inventaire Vieille Forêt (NEO)

Actions à envisager :

Protection du site (acquisition, maîtrise d'usage, *etc.*)
Organisation et canalisation du public, sensibilisation des usagers
Mise en défense de la queue du lac (zones de quiétude)
Maintien de la qualité des eaux et des niveaux d'eau selon les exigences des espèces
Aménagement du site pour l'accueil du public et sa valorisation
Entretien raisonné des ripisylves et boisements